

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE

Direction de la sante et de la population de Relizane
Etablissement public hospitalier Mendes
IDENTIFICATION FISCALE : 4080I600004808I0I200
N° : /20 26

Avis d'attribution provisoire d'appel D'offres national Ouvert N° 01/2026

Conformément aux dispositions de l'article 65, alinéa 2 du décret présidentiel N° 15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public, la Direction de l'Etablissement public hospitalier Mendes, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres cité ci-dessus, Qu'à l'issue de l'évaluation des offres conformément aux critères prévus dans le cahier des charges l'appel D'offres Ouvert N° 01/2026 pour L'exécution de l'opération :
L'approvisionnement En Divers Produits alimentaires au profit de l'Établissement Public Hospitalier de Mendes pour l'exercice financier 2026, répartis en lots comme suit :
Lot 1 : Viande de veau fraîche (non congelée), viande de poulet fraîche (non congelée) et œufs.
Lot 2 : Légumes et fruits frais (non réfrigérés).
Lot 3 : Produits alimentaires généraux et Pain .
est attribué provisoirement à :

Désignation	Soumissionnaire	Numéro D'identification fiscale	Note Technique	Montant en TTC avant la correction		Montant en TTC après la correction		Observation
				MIN	MAX	MIN	MAX	
Lot I : Viande de veau fraîche (non congelée), viande de poulet fraîche (non congelée) et œufs.	Abdelkader Miloudi	193480104126109	55	5 199 850.00	5 887 150.00	5 267 850.00	5 968 750.00	L'offre moins disant parmi les offres pré-qualifiées Techniquement
Lot 2 : Légumes et fruits frais (non réfrigérés).	AICHOUN E RAMZI	189103501323159	56.5	2 102 110.00	2 588 200.00	2 102 110.00	2 588 200.00	L'offre moins disant parmi les offres pré-qualifiées Techniquement
Lot 3 : Produits alimentaires généraux et Pain .	BELALIA MILOUD	1744811002341804800	44	4 684 856.00	6 055 047.00	4 710 501.00	6 085 507.00	L'offre moins disant parmi les offres pré-qualifiées Techniquement

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix, peut introduire **un recours** auprès de la commission des marchés publics dans un délai de **10 jours** à compter de la **1^{ère} publication du présent avis** conformément à l'article 82 du décret présidentiel cité au dessus.

Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leur

Candidatures offres Technique et Financière peuvent se rapprocher de nos services au plus tard 03 jours À compter de la 1^{ère} publication du présent Avis d'attribution provisoire.